



# Les conclusions d'une évaluation

## Comment les élaborer ?

### Définition :

Les conclusions apportent des réponses claires et précises aux questions d'évaluation posées dans le cahier des charges. Elles intègrent des jugements de valeur.

L'étape des conclusions est le moment de la prise de risque. Le chargé d'évaluation doit prendre position et négocier avec l'institution commanditaire, celle-ci pouvant déboucher sur certains conflits.

Le rapport d'évaluation énonce séparément les constats (qui découlent uniquement des faits et des analyses) et les conclusions (qui comportent des jugements de valeur).

Chaque conclusion doit être reliée aux données et aux analyses empiriques qui permettent de l'étayer.

Une conclusion se base sur un référentiel de jugement qui inclue un critère de jugement et un niveau cible ; dans l'idéal, elle applique ce référentiel aux constats de l'évaluation.

Une conclusion peut répondre à plusieurs [questions](#) et plusieurs conclusions peuvent répondre à une seule question. Si une question ne reçoit pas de réponse, les raisons sont explicitement énoncées. En plus des questions posées, l'équipe d'évaluation ajoute toutes les conclusions considérées comme fondées et pertinentes pour les responsables du programme.

Les limites méthodologiques et contextuelles sont discutées pour montrer si le lien entre les données et les conclusions est robuste et dans quelle mesure les constats sont généralisables.

## Les principes de l'éthique du jugement

- **Responsabilité** : elle est attribuée au moment du lancement de l'évaluation à l'équipe d'évaluation ou à l'institution commanditaire.
- **Impartialité** : l'équipe d'évaluation prend en compte toutes les opinions des groupes concernés afin de garantir la légitimité de l'évaluation.
- **Protection des personnes** : les conclusions portent sur les mérites de l'intervention évaluée, pas sur les personnes qui la mettent en œuvre ou en bénéficient.

## Comment présenter les conclusions ?

<b>Sélection hiérarchisée</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• De bonnes conclusions sont hiérarchisées et peu nombreuses (10 à 15).</li></ul>
<b>Précision du degré de fiabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Elles sont classées en fonction de leur fiabilité (les conclusions « prouvées » sont distinctes de celles relevant de « l'intime conviction »).</li></ul>
<b>Organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un chapitre organise les conclusions par groupes homogènes pour donner une vision globale du sujet évalué. Il ne suit pas l'ordre des questions ni celui des critères d'évaluation (efficacité, efficacité, cohérence, etc.).</li></ul>
<b>Traçabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le chapitre comporte des références aux sections du rapport ou aux annexes qui montrent comment les conclusions dérivent des informations, des interprétations, des analyses et d'un référentiel de jugement.</li></ul>

### Parmi les expériences d'Euréval

#### **Evaluation de l'assistance internationale**

**Le Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO** a souhaité évaluer les effets des activités financées en vue de l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur ou la réhabilitation des biens qui figurent ou sont susceptibles de figurer sur la liste du patrimoine mondial.

**Les prestations comprenaient** notamment l'organisation d'un atelier avec les différentes parties prenantes consacré à la formulation des conclusions et recommandations.

**Point fort de la mission :**  
L'utilisation du vote coloré a permis de cibler et d'enrichir les conclusions.

#### **Export des éco-entreprises**

**L'ADEME** a décidé d'évaluer son appui à l'export des éco-entreprises.

**Les prestations comprenaient** notamment l'organisation, en fin de mission, de deux ateliers avec les membres de l'instance d'évaluation (constituée des services de l'ADEME, d'UBIFRANCE, des Ministères de l'écologie et de l'industrie, d'experts, de fédérations et d'entreprises) portant sur la production de conclusions et de recommandations.

**Point fort de la mission :**  
L'utilisation du vote coloré a permis à cette instance d'évaluation très ouverte de produire des conclusions consensuelles sur la base desquelles le groupe a pu proposer des recommandations de qualité.